

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2019

Président : Monsieur NICOLAS Laurent

Secrétaire de séance : Madame GIAIME Nathalie (voté 8/8)

Etaient présents : Mmes BOISSERENQ Josiane, QUEYREL Nicole, GIAIME Nathalie, Mrs VALLON Joël, EYRAUD Joël NICOLAS Laurent, JACOB Stéphane.

Présence de : Madame ARNAUD Mégane (Communauté de Commune)

Absents excusés :

Monsieur ROUAULT Samuel.

Monsieur ASTRION Julien donne pour à Monsieur NICOLAS Laurent

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points 4 et 5 afin de prendre une délibération ce jour, 29 novembre 2019. (Voté 8 /8).

1-SIGNATURE DU CONTRAT ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) DANS LE CADRE DU 11^{ème} PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU :

Présentation contrat eau /assainissement par Madame ARNAUD Mégane :

Les points ci-dessous sont abordés :

11 ème programme de l'Agence de l'eau :

- Amélioration de l'état de nos eaux
- Adapter les territoires des changements climatiques

Les conditions d'aides pour être financé par l'Agence de l'eau :

Ce contrat permet (contrat ZRR) :

- D'assurer les financements d' l'Agence de l'Eau sur les 3 prochaines années.
- Des projets prioritairement financés
- D'assurer le financement à hauteur de 70% pour tous les travaux relevant du rattrapage structurel et 50 % pour tous les autres travaux.
- Le financement des travaux concernant le rattrapage structurel des services qui ne peuvent pas être financés hors contrat.

2-EXTENSION RESEAU EDF A CHAUSSENOIRE :

Annule et remplace la délibération 73-2017 pour l'extension du réseau EDF existant à Chausseoire.

Voté (8 /8) par les membres du conseil municipal.

3-LOTISSEMENT LOT N°7 :

Suite à une demande d'achat du lot n° 7 pour 1800 m2 et étant donnée que la pointe du terrain n'est pas exploitable, il a été décidé de redécouper le lot 7 pour 1800 m2 constructible.
Voté (8/8) par les membres du conseil municipal.

4-QUESTION DIVERSES :

LOCATION TERRAIN COMMUNAL :

Concernant une demande de terrain communal faite par Monsieur GIRAUD Aurélien :
Location des parcelles – Section A 1071 et 1073 pour 41 are30.
Bail à ferme accordé moyennant une location annuelle de 164 KG de blé fermage.
Voté 6 pour- 1 abstention – 1 contre par les membres du conseil municipal.

BLASON COMMUNAL :

Choix d'un blason par les membres du conseil municipal.
Voté (8/8) par les membres du conseil municipal.

Fin de séance 22h45.

Le Maire
Laurent NICOLAS

